



## HÉROS OU REVANCHARDS ?

Dans l'imagerie populaire, souvent empreinte de bon sens, le lanceur d'alerte est une sorte de contestataire anarchiste, un esprit libre et frondeur, authentiquement attaché à la vérité. Heureusement, c'est souvent vrai et des exemples positifs abondent dans l'histoire, comme le montre notre article « Les précurseurs de la vérité ».

Ce qui rend néanmoins l'affaire complexe, ainsi qu'intéressante, c'est que parfois, le profil psychologique et les motivations du lanceur s'avèrent quelque peu troubles: on décèle çà et là un désir de vengeance, l'appât du gain, une mythomanie, la soif « egomaniac » d'attention ou de reconnaissance. Les « tombeurs » de l'UBS (Bradley Birkenfeld et les 104 millions de récompense qu'il reçut du gouvernement américain) ou de HSBC Suisse (Hervé Falciani) sont là pour le démontrer. C'est bien pour cela que, dans notre interview, le sociologue Francis Chateauraynaud suggère de se concentrer sur le contenu de l'alerte, plus que sur la personnalité du lanceur. Il serait tentant de le suivre dans cette simplification, qui fait néanmoins un peu vite l'impasse sur certaines exigences morales: peut-on, dans un État de droit, utiliser n'importe quelles informations, sans se préoccuper de la façon dont elles ont été obtenues? Ce serait oublier que devant les tribunaux – seuls aptes à juger –, tous les moyens de preuve et d'investigation ne sont pas admis.

On le voit, la question du lanceur d'alerte est complexe, protéiforme, on comprend combien il est, dès lors, difficile de légiférer sur la question et protéger le « bon » lanceur d'alerte sans encourager l'autojustice sommaire ni la divulgation de secrets légitimes (mais comment définir ces derniers?).

Notre dossier ne prétend pas faire un inventaire exhaustif de la problématique, mais vise à soulever certaines questions ouvertes et à rendre hommage à quelques lanceurs d'alerte historiques ou contemporains, dont les motivations semblent a priori désintéressées ou même nobles. Et dont les destins ont connu des fluctuations extrêmes: héros glorifiés un jour, criminels vilipendés ou simplement broyés et oubliés un autre comme, tout près de nous, un certain Julian Assange.

THIERRY BARBIER-MUELLER  
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DU GROUPE SPG-RYTZ

## IMPRESSUM

Une publication de la  
Société Privée de Gérance  
Route de Chêne 36 – CP 6255 - 1211 Genève 6  
www.spg-rytz.ch

Service des publications  
publications@spg.ch  
www.immorama.ch

Éditeur responsable  
Thierry Barbier-Mueller

Rédacteur en chef  
Emmanuel Grandjean  
redaction@immorama.ch

Ont participé à ce numéro:  
Mehdi Atmani, Julie Chaizemartin,  
Philippe Chassepot, Jeanne Davi,  
Emmanuel Grynszpan, Thierry Oppikofer,  
Julie Rambal, Clarisse Seigneur

Publicité:  
Edouard Carrascosa - ec@spg.ch  
Tél. 058 810 33 30 - Mob. 079 203 65 64

Abonnement: Tél. 022 849 65 95  
abonnement@immorama.ch

Cahier immobilier et coordination marketing:  
Marine Vollerin

Graphisme et prépresse: Bao le Carpentier

Correction: Monica D'Andrea

Distribution: Marine Vollerin et Jules Vignon

Production: Stämpfli SA Berne

Tirage de ce numéro: 310'000 exemplaires

Tirage contrôlé (REMP 2019-2020): 309'318 ex.

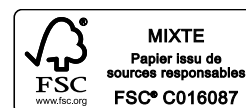
Paraît deux fois par an: mars et octobre

Couverture: © JUSTIN SULLIVAN / GETTY IMAGES  
NORTH AMERICA / GETTY IMAGES VIA AFP

Cette revue, créée en 1997, est éditée par  
le groupe SPG-Rytz, composé de la Société Privée  
de Gérance SA et de Rytz & Cie SA



Tous droits réservés.  
© 2020 Société Privée de Gérance SA, Genève



Les offres contenues dans les pages immobilières ne constituent pas des documents contractuels. L'éditeur décline toute responsabilité quant au contenu des articles. Toute reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans ce numéro est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de la rédaction.